

POSTULAT

Auteur PDCC, par Fabien Schafeitel et Raphaël Fournier (suppl.)
Objet En signe d'apaisement et pour l'avenir
Date 12.06.2018
Numéro 6.0088

Défaite pour les uns, victoire pour les autres. La votation du dimanche 10 juin concernant les JO 2026 aura laissé dans son sillage un lot conséquent d'interrogations.

Pressés par la volonté populaire que nous représentons et par la nécessité impérieuse de respecter l'ensemble du canton, il convient de faire un usage efficace et proactif des 100 millions prévus pour cette manifestation avortée.

Dans le but de respecter tant ceux qui ont dit oui, par un intérêt de développement ou de qualité touristique tant les opposants qui ont souligné l'importance d'une intégration touristique durable pour le Valais, il serait ingénieux de maintenir cet investissement en respectant toutes ses sensibilités.

Conclusion

Par le présent postulat, le Conseil d'Etat est invité à proposer au Grand Conseil un plan d'investissement d'un montant similaire à celui qui aurait été proposé pour les Jeux Olympiques.

Ce plan de financement contiendra:

- Le développement d'une mobilité durable et écologique faisant la liaison entre la plaine et la montagne.
- L'activation d'investissements accrus dans les secteurs périphériques représentant une carte touristique d'importance cantonale. (Accueil, Stationnement, Moyens de locomotion)